



ORBJECTIF PLEIN AIR

INSCRIPTION Saison 2023-2024

CLUB D'ESCALADE de 16 ans à 96 ans



INFORMATIONS CONCERNANT L'ADHÉRENT(E)

- Nouvelle adhésion
- Renouvellement d'adhésion. Indiquer le N° de licence + ancien club le cas échéant :

NOM : PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE : COMMUNE DE NAISSANCE :
NATIONALITÉ :
ADRESSE POSTALE COMPLÈTE :
TEL. MOBILE :
EMAIL :

L'email est nécessaire pour recevoir un code de connexion à votre espace licencié sur le site de la FFME : <https://login.myffme.fr/> et y déposer votre certificat médical dans les plus brefs délais.

IMPORTANT : Personne à prévenir en cas d'accident

Nom et prénom :
Téléphone Fixe et/ou portable:
Mail :

- ✓ Je pratique déjà les activités d'escalade, canoë ou autres oui non
Si oui lesquels :
- ✓ Je suis en possession de passeports FFME ou équivalent d'une fédération oui non
Si oui lesquels :
- ✓ Je souhaite participer à l'organisation et la vie du club ou animer des sorties oui non
- ✓ Je souhaite participer à des compétitions : oui non (Si oui le certificat médical doit le mentionner)



OBJECTIF PLEIN AIR

INSCRIPTION Saison 2023-2024



Je soussigné.....

Responsable légal de (si l'adhésion concerne une personne mineure).

m'engage à téléverser un certificat médical récent sur mon espace licencié FFME ou celui de mon enfant - <https://login.myffme.fr/> - dans le mois suivant mon/son inscription (modèle disponible sur le site <https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2019/06/certificat-medical-type.pdf>) (sauf en cas de renouvellement de licence et avec un certificat médical inférieur à 3 ans).

Reconnaît avoir été informé que l'adhésion au club s'accompagne de la prise de la licence à la FFME et d'une assurance spécifique à la pratique de ce sport, et atteste avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les garanties d'assurance proposées avec la licence ainsi que les garanties de personnes facultatives et, pour les nouveaux adhérents, avoir remis au club l'accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME dûment complété et signé.

Reconnaît que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur du club, de la salle mise à disposition, de celui de la FFME, et des statuts du club (voir site internet).

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de mon inscription au Club d'escalade et à la FFME. Toute demande de modifications ou suppression de mes données peut se faire par simple mail à objectif.pleinair@gmail.com

J'autorise le club à utiliser pour la saison 2023-2024 mon image à des fins non Commerciales ou Commerciales sur tout type de support (affiche, site Internet, page facebook, etc.)

A noter : L'inscription est validée à réception du dossier complet :

- **fiche d'inscription**
- **le règlement par chèque ou espèces**
- **pour les nouveaux adhérents : accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance saison 2022-2023 (bulletin n°1).**
- **numéro/code Pass'sport pour les enfants bénéficiaires**
- **autorisation parentale pour les mineurs (voir ci-dessous)**

Ci-joint mon paiement de euros en Chèque bancaire n° _____ Espèces

FAIT À :

DATE :

SIGNATURE (de l'adhérent ou du responsable légal pour les mineurs) :



ORBJECTIF PLEIN AIR

INSCRIPTION Saison 2023-2024

Du 25 septembre 2023 au 24 juin 2024



HORAIRES ET TARIFS

Tarif Nouvel adhérent : 202 euros (1)

Tarif Ancien adhérent (renouvellement): 162 euros (1)

Pour tous et toutes, ces tarifs incluent :

- Lundi Cours et accès SAE, tous les lundis hors vacances scolaires de 19h à 22h, encadrées par un BE/DE professionnel et/ou des bénévoles Initiateurs FFME.
- Jeudi 18h à 21h hors vacances scolaires : accès SAE pour grimpeurs-euses autonomes uniquement (passeport FFME orange validé**), sous réserve de la disponibilité d'un responsable bénévole Initiateur SAE
- L'adhésion à l'association, la licence FFME (63 euros) et l'assurance de base* (14 euros) valable pour la saison 2023-2024, ainsi que l'usage du matériel du club mis à disposition des grimpeurs-euses lors des séances en SAE ou en sorties (baudriers, chaussons, système d'assurage, cordes etc).

SORTIES ADULTES :

- Une dizaine de sorties sur sites naturels (rochers école, grande voie, stages et plus exceptionnellement via ferrata et canyon) seront proposées pour les adultes tout au long de l'année.
- Une participation financière de 10 euros par sortie et par adhérent sera demandée.
- L'inscription et le règlement de ces sorties se fera *via* la plateforme <https://www.helloasso.com/associations/les-copains-du-bord-objectif-pleinair>.

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 13 du règlement intérieur de la FFME, « la prise de licence est obligatoire pour tout adhérent à une association ou d'une section d'association affiliée à la FFME. La FFME dématérialise ses licences. Vous recevrez par e-mail ou SMS un code d'accès, pour vous connecter au site de la FFME, à l'espace licencié, d'où vous pourrez imprimer votre licence si besoin, et toute attestation.

* Assurance Base : Voir le formulaire précisant les conditions d'assurance. Chaque adhérent pourra faire évoluer sa formule d'assurance à partir de son espace intranet FFME.

****Passeport orange** : Le club organisera des séances de validation du passeport orange (voir <https://www.ffme.fr/escalade/formation-escalade/passeports/>). Il donnera au licencié(e) le statut de grimpeurs-euses autonomes, et donc l'accès au créneau de grimpe libre du jeudi pour les ados (à partir de 16 ANS) et les adultes.

Autres informations importantes

❖ TARIFS 2023/2024

	Jeunes 5-18 ans	Adultes
Nouvel adhérent	274	202
Nouvel adhérent bénéficiaire Pass'sport code Pass'sport = _____	224	/
Renouvellement	254	162
Renouvellement bénéficiaire Pass'sport code Pass'sport = _____	204	/

L'augmentation de 4 euros pour toute adhésion "jeune" et de 2 euros pour toute adhésion "adulte" résulte d'une augmentation respective sur les licences FFME jeune ou adulte.

- ❖ **Réduction familiale** : réduction de 10% pour le deuxième adhérent et 5% par adhérent supplémentaire à partir du troisième pour une même famille.
- ❖ Il est possible de réaliser **1 cours d'essai**. Après le cours d'essai, il faut adhérer au club.
- ❖ **Intranet FFME** : après l'enregistrement de votre adhésion par l'association, vous recevrez des identifiant & mot de passe pour accéder à votre espace intranet de licencié à la FFME (Fédération française montagne escalade). Conservez-les précieusement et pensez à y déposer votre certificat médical d'aptitude à la pratique sportive dans les plus brefs délais.
- ❖ Les créneaux horaires et dates des séances et des sorties sont susceptibles d'être légèrement modifiés en fonction des accès offerts par la mairie de Bédarieux au gymnase et des disponibilités des encadrants, et de la météo !
- ❖ Les séances SAE se déroulent toutes sur le mur artificiel du gymnase situé dans le complexe sportif René Char – Bédarieux, sauf exceptions précisées en cours d'année.
- ❖ **Contacts** : Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :
 - par mail : objectif.pleinair@gmail.com
 - par téléphone :
 - Jacques Kowalczyk, président 06 52 22 84 96
 - Sarah Coulouma, secrétaire 06 95 33 09 35
 - Yves Gace, trésorier 06 74 20 83 48
 - Xavier Garayt, référent pédagogique et technique 06 71 68 88 53
 - sur notre page facebook [Orbjectif Pleinair](#)